

La Gazette

AUFFREVILLE-BRASSEUIL

N° 52



ANNÉE 2016



ÉDITORIAL

Chers concitoyens, chers amis,

Ainsi se termine cette année 2016 qui a vu notre passage de la CAMY forte de 35 communes et 114.000 habitants à notre entrée forcée par le préfet de région, interposé, dans la communauté Urbaine du Grand Paris Seine et Oise (GPS et O) représentée par 73 communes et 420.000 habitants.

Année épuisante s'il en fût une et stérile à la fois par les contraintes occasionnées.

Pourquoi direz-vous ? Je ne saurais vous le dire mais le rouleau compresseur de la loi est passé par là et c'est adieu notre gestion en père de famille.

L'avenir nous dira si cette usine administrative est bénéfique pour nos communes rurales.

Bref, c'est fait et comme disait Brassens : « Au pied de mon arbre, je vivais heureux »...

L'année prochaine ne se vivra pas dans la tristesse car nous avons des élections présidentielles en mai, des législatives en juin pour élire nos 577 députés et des sénatoriales en septembre, qui dit mieux !

Notre petite mairie va connaître encore un surbooking qui n'arrangera pas la sérénité.

Pour le reste, le pôle scolaire avance avec un panel d'entreprises qui donne vraiment satisfaction. Par avance nous nous réjouissons du confort de vie apporté à vos enfants sans évoquer naturellement leur sécurité car ce pôle comportera la cantine et la garderie évitant les transferts et traversées de route.

Un immense merci à l'équipe municipale qui s'est en particulier investie dans cette réalisation sans parler des contraintes engendrées.

Alors, puisque c'est écrit et que les dés sont jetés nous restera à espérer pour chacun d'entre vous une belle année 2017, sereine, avec un Pays, à défaut notre commune, pour voir émerger un gouvernement fort, puissant au point de faire renaître la prospérité, l'emploi et la fraternité : les clés du bonheur, en somme.

Très bonne année à tous et grand merci pour votre compréhension à défaut, de votre coopération pour rester unis et solidaires.

Merci à nos associations bénévoles sans oublier les personnels de mairie avec un grand bravo particulier pour notre attachée territoriale de mairie ; exemplaire en faisant honneur à la fonction publique.

Cordialement et amicalement

Le Maire
Serge ANCELOT

LES PRINCIPALES DÉCISIONS 2016 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCES des 17 février - 13 avril - 17 juin -
-12 octobre - 16 décembre

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 ont été votés avec les résultats cumulés suivants :

1°) communal

- FONCTIONNEMENT : + 346 469,15 €
- INVESTISSEMENT : + 294 114,68 €

2°) salle communale

- FONCTIONNEMENT : + 20 599,80 €
- INVESTISSEMENT : + 39 265,87 €

LES BUDGETS 2016 ont été votés équilibrés en recettes et en dépenses aux sommes de :

1°) communal

- FONCTIONNEMENT : 528 102,83 €
- INVESTISSEMENT : 1 086 495,00 €

2°) salle communale

- FONCTIONNEMENT : 37 629,80 €
- INVESTISSEMENT : 42 931,61 €

IMPÔTS FONCIERS :

Nature des Taxes	2016
Taxe habitation	7,13 %
Foncier Non Bâti	42,69 %
Foncier Bâti	15,08 %

EXTRAIT DU TARIF 2017 LOCATION SALLE COMMUNALE INTRA-MUROS

- Vendredi midi / lundi 8 h 30 : 611 €
- Samedi 10 h / Dimanche 9 h : 348 €
- Samedi 10 h / Lundi 8 h 30 : 438 €

ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017

TARIF CANTINE

- **5,05 €** : pour les enfants déjeunant régulièrement tous les jours ou à jour fixe toute l'année
- **4,30 €** : à partir du 2^{ème} enfant déjeunant régulièrement
- **6,50 €** : pour les repas occasionnels.

TARIF GARDERIE

Les forfaits mensuels ont été maintenus depuis 2012, seules les garderies supplémentaires du mercredi matin ont été répercutées sur les forfaits :

- Garderie matin : 32 €
- Garderie soir : 35 €
- Garderie matin & soir :
 - moins de 6 ans : 52 €
 - plus de 6 ans : 62 €



ÉCOLE MATERNELLE VERT

Financée par la commune, la participation par enfant a été acceptée à **535 €** pour l'année scolaire **2015/2016** dans le cadre de la convention intercommunale nous liant à Vert et concernait **8 enfants**.

CONCESSIONS CIMETIÈRE

- Trentenaires : 250 €
- Cinquantenaires : 300 €

Ces tarifs sont également applicables au columbarium

- Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : gratuit
- Forfait pour attribution d'un emplacement au columbarium : 650 €

RÉORGANISATION COMPTABLE COMMUNALE au 1^{er} janvier 2017

Le budget annexe de la salle communale sera dissous au 31 décembre 2016 et intégrera dès le 1^{er} janvier 2017 le budget communal.

Les régies comptables seront regroupées en une unique régie de recettes.

TEMPS AMÉNAGÉS PÉRISCOLAIRES du vendredi après-midi

Les activités de dessin ont été reconduites.

Une convention a été signée avec l'association « petit renard joue et crée » qui organise des activités ludiques autour du jeu de société et qui remplace l'activité danse.

Une initiation tennis sera également proposée aux enfants et sera animée par des bénévoles du bureau de l'Association Sports et Loisirs d'Auffreville-Brasseuil en alternance avec les deux autres activités.

UN NOUVEAU DISTRIBUTEUR DE GAZ POUR LA COMMUNE

Suite à l'obligation de mise en concurrence des tarifs de gaz pour toutes les communes et par l'intermédiaire d'un groupement de commandes avec le Syndicat d'Énergie des Yvelines, à compter du 1^{er} janvier 2017, EDF deviendra notre distributeur de gaz en remplacement de GRDF.

SOURCES COMMUNALES

L'alimentation en eau potable des foyers de la commune provenait jadis de sources situées dans les bois.

Bien que désormais déconnecté ce réseau descend toujours le long du tennis communal pour rejoindre la rivière via des canalisations qui, régulièrement, sont obstruées par le calcaire entraînant des débordements alentours.



Le remplacement d'une partie de ces canalisations a été effectué par notre agent communal assisté de Mr Gilbert JEAN, Adjoint au Maire

RÉGULARISATION DE TROTTOIRS

Un inventaire précis des voiries et trottoirs devant être transféré à la communauté urbaine GPS&O a été réalisé et a permis de déceler de nombreuses anomalies de propriété.

En effet à chaque vente de terrain constructible la partie du terrain entre l'alignement et la voie publique constituant un délaissé de voirie qui n'a pas toujours été rétrocédé à la commune occasionnant des problèmes administratifs en cas de revente de propriétés et de questions juridiques sur les trottoirs aménagés en cas de détérioration ou d'accident.

Un important travail de régularisation a été entrepris sur l'année 2016 entre les propriétaires concernés, la commune et le service des hypothèques pour l'enregistrement au nom de la commune.

GARDERIE DU MERCREDI MATIN

Après un 1^{er} trimestre d'observation, nous constatons qu'un seul enfant fréquente la garderie périscolaire du mercredi matin.

Il a donc été décidé de fixer un seuil minimum à 5 enfants pour assurer un service public.

ET COMME TOUJOURS !!!

Malgré les nombreux rappels à l'ordre sur le stationnement anarchique dans la commune, rien n'y fait !

Il est de plus en plus difficile de circuler en sécurité dans notre village.

Aucun bateau ou porte de garage n'est respecté qui permettrait pourtant le refuge de véhicules en cas de croisement.

Nous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs.

Dans un premier temps, en accord avec la communauté urbaine qui a la compétence voirie, des stationnements supplémentaires place des gâtes seront réalisés début d'année 2017 et seront immédiatement suivis de matérialisation d'interdiction de stationner entre la chapelle et le pont.

Dans un deuxième temps, une aire de stationnement est à l'étude en cœur de village qui allégera également les conditions de circulation entre la mairie et le carrefour des clauselais puisque le stationnement y sera également réglementé.

DÉBIT LENT INTERNET

Malgré les interventions régulières d'entreprises sur la commune ne nous réjouissons pas trop vite ! Ce n'est malheureusement pas l'installation de la fibre sur notre territoire.

Il semblerait que ce soit une amélioration en reliant le central de Mantes-La-Jolie avec un réseau d'un seul tenant de 14 kilomètres de long rejoignant le central situé sur la commune de Villette, donc il est passé par ici... Tout au plus nous pouvons peut-être espérer une légère amélioration du débit actuel mais rien d'exceptionnel.

L'opérateur ORANGE a été saisi par courrier pour avoir des précisions sur des dates d'amélioration de la situation sur la commune. Copie de ce courrier a été adressé à nos parlementaires.

Notre voisine, Breuil-Bois-Robert, nous a informé de sa démarche en mettant à disposition de ses administrés en mairie une pétition à signer qui sera adressée aux opérateurs et aux parlementaires et appuiera la démarche de la commune.

Vous êtes nombreux à nous contacter pour signaler les désagréments rencontrés par ce débit trop lent de vos connexions et nous demander des solutions.

Nous mettons donc également à votre disposition une pétition à signer,

**Pour être efficace nous comptons sur la mobilisation de tous pour venir signer
A la mairie les mardis de 14 à 17 heures et les vendredis de 14 à 19 heures
Jusqu'à mi-février**

En conjuguant les efforts de nos deux communes nous multiplierons nos chances d'être plus favorablement entendus.

Bienvenue à nos nouvelles enseignantes



*Laurène OZADAMIR
Classe cycle 3
1^{er} mi-temps*



*Emilie AUBERT
Poste de direction
Classe cycle 2*

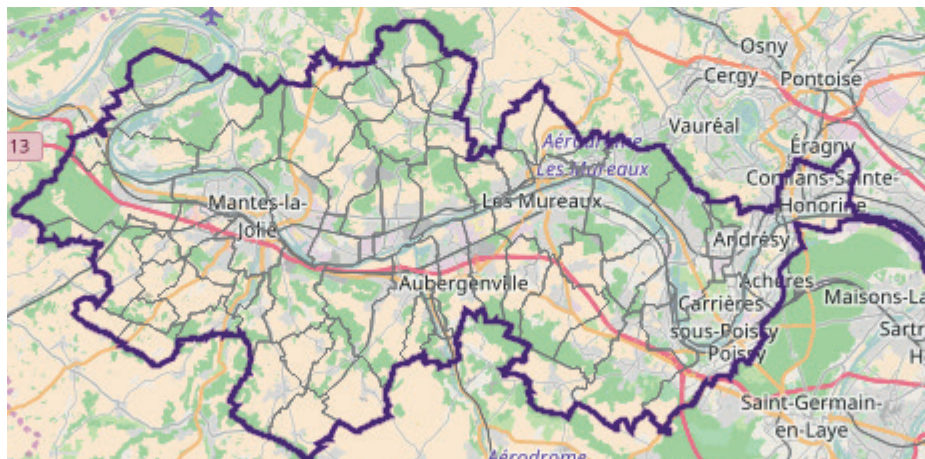


*Sophie PISIOU
Classe cycle 3
2^{ème} mi-temps*

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre école des Huit



Issue de la fusion de 6 intercommunalités du Nord-Yvelines, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise a été créée le 1er janvier 2016. Elle regroupe plus de 400 000 habitants et 73 communes, autour des pôles urbains de Mantes-la-Jolie, Les Mureaux et Poissy.



Conformément au Code général des collectivités territoriales, la Communauté urbaine GPS&O assure plusieurs compétences obligatoires, en lieu et place des communes membres : [le développement économique et le tourisme](#), [la mobilité et les déplacements urbains](#), [les équipements socio-culturels et sportifs](#), [l'aménagement de l'espace et l'équilibre social de l'habitat](#), [la voirie et le stationnement](#), [la politique de la ville](#), [l'environnement](#), [la gestion de divers services publics d'intérêt collectif](#).

Certaines de ces compétences n'étaient pas prises en charge par la CAMY. Cela est notamment le cas de **la voirie et du stationnement** qui sont désormais une **compétence communautaire** et ne seront donc plus gérées par la commune. Un lourd travail a été réalisé en 2016 par le personnel municipal, les élus et le personnel du GPS&O pour identifier les voiries à transférer (qui représentent la quasi-totalité de nos voiries) et pour chiffrer les charges associées.

Concrètement, si pour la commune notre entrée dans le Grand Paris Seine & Oise se traduit par l'apprentissage de nouvelles règles de fonctionnement et un poids relatif moins important dans les décisions communautaires, l'impact concernant les habitants de notre commune réside essentiellement sur l'année 2016 et à budget égal à un changement d'opérateur pour toutes les problématiques relatives à la voirie et au stationnement. Techniquement, la mairie continuera à recevoir vos demandes et les transmettra à la communauté urbaine qui en fonction de leur recevabilité agira en conséquence.

CONSTRUCTION ET AVANCEMENT DU POLE SCOLAIRE

Début des travaux : juin 2016

Un temps clément jusqu'en octobre a été favorable aux travaux





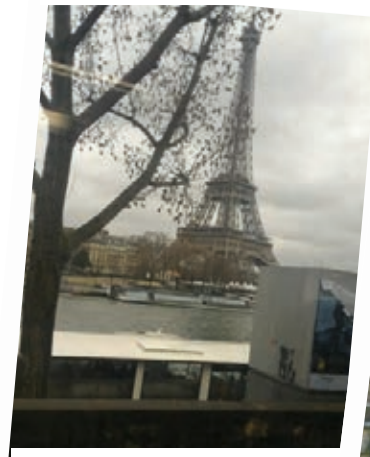
L'école des Huit Moulins

L'année 2016-2017, l'école a accueilli 35 élèves : 15 élèves dans la classe de Grande Section, CP et CE1 et 20 élèves dans la classe de CE2, CM1 et CM2.

Gôûter de Noël et sortie cinéma...



Notre sortie théâtre à Paris...



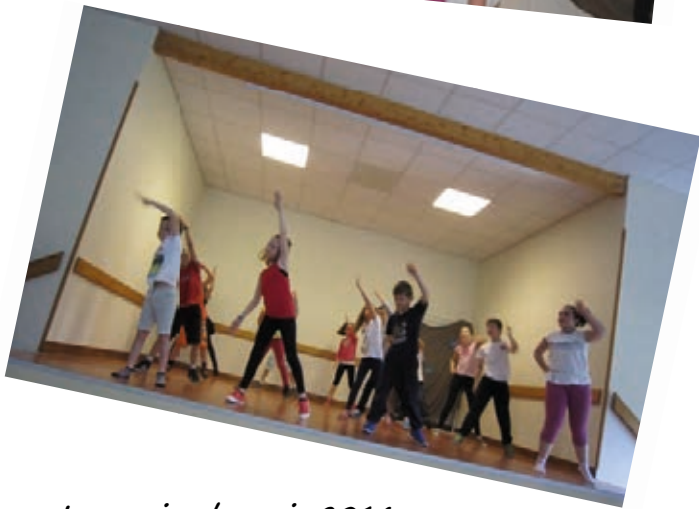
Notre activité gourmande...



Notre activité sportive...



Notre spectacle de fin d'année...



La remise des prix 2016



INFOS EN VRAC

En 2017, votez !

Elections présidentielles :

le 23 avril 2017 pour le 1^{er} tour
le 07 mai 2017 pour le 2^{ème} tour

Elections législatives :

Le 11 juin 2017 pour le 1^{er} tour
Le 18 juin 2017 pour le 2^{ème} tour



Dès le 1^{er} mois des 16 ans, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (**dont le Baccalauréat et le permis de conduire**)

<https://www.service.public.fr/particuliers/vosdroits/F870>



MOTARDS GANTS OBLIGATOIRES



Le décret n° 2016-1232 du 19 septembre 2016 prévoit l'obligation pour les conducteurs et les passagers de motocyclette, de tricycle à moteur, de quadricycle à moteur ou de cyclomoteur **de porter des gants** conformes à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle lorsqu'ils circulent, à compter du 20 novembre 2016.



Depuis le 1^{er} janvier 2016, la collecte des déchets est gérée par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Pour les habitants, rien ne change au quotidien. Petit rappel de consigne pour mieux trier vos déchets :

- **Bac vert** : pour les déchets alimentaires, ménagers et tout ce qui n'est pas trié
- **Bac jaune** : pour les flacons et bouteilles en plastique, les briques alimentaires, les cartons, les conserves

Votre bac est trop petit ou cassé ?
Appelez la **SOTREMA** au **0800 40 36 40**
(numéro vert)



*Un geste simple
pour une bonne
cause !*

L'Association Les Bouchons d'amour collecte les bouchons et couvercles en plastique, les trie, les conditionne et les revend au profit des personnes en situation de handicap.

Grâce à cette collecte, l'Association réalise des financements notamment pour l'achat de fauteuils roulants, d'une imprimante en braille, l'aménagement d'un véhicule...

Points de collecte :

- AUCHAN, Centre Commercial de Mantes
- MAIRIE de Mantes la Ville
- FRANPRIX, Centre Commercial des merisiers

Sont acceptés tous les bouchons et couvercles en plastique de moins de 12 cm de diamètre, **sauf** :

- Les bouchons de produits chimiques
- Les bouchons de sécurité
- Les bouchons de médicaments

<http://bouchonsfranciliens.webnode.fr>

*Association reconnue d'Intérêt Général
Association de Bienfaisance et d'Assistance*

**TROTTOIR
PAS
CROTTOIR**

Nos amis à quatre pattes...

STOP aux déjections animales sur la voie publique !

En application du règlement sanitaire départemental, les personnes accompagnées d'un chien ont l'obligation de ramasser les déjections que leur animal abandonnerait sur la voie publique.

Comme vous, nous aimons les animaux, mais il est indispensable que notre village soit respecté par tous. Nous comptons sur vous !

Chiens errants

Nous vous rappelons d'être vigilant : plusieurs cas ont été signalés cette année.

***Un chien errant est dangereux
pour la circulation routière
et pour la sécurité de
tous***



**DEPANNAGE A DOMICILE :
SOYEZ VIGILANTS !
ATTENTION AUX ARNAQUES !**

Clefs perdues, canalisation bouchée, panne électrique, vitre brisée, cheminée à ramoner...
Attention aux arnaques ! Les entreprises indélicates pullulent dans notre secteur. Elles font une publicité importante et agressive. Pour mieux tromper le consommateur, les documents publicitaires ont l'apparence de publications officielles.

Quelques conseils :

- Eviter d'appeler les numéros figurant sur les prospectus distribués dans votre boîte aux lettres,
- Contacter vos proches afin d'obtenir les coordonnées d'un artisan qualifié,
- Demander à consulter les tarifs, exiger un devis détaillé,
- N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assureur,
- Ne pas donner suite à un devis trop élevé ou peu clair, contactez un autre prestataire,
- Se limiter aux travaux d'urgence,
- Conserver les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses,
- Déposer un double de vos clés chez une personne de confiance (gardien, voisin ou proche),

Si vous êtes victime :

Vous pouvez déposer plainte pour escroquerie auprès des services de Police de votre lieu de résidence, ou auprès du procureur de la République. Ne vous laissez pas intimider par les éventuelles relances comminatoires pour le paiement des sommes exigées.

FRELONS ASIATIQUES ATTENTION DANGER !

Depuis un an, dans les Yvelines, on assiste à une prolifération de frelons asiatiques, cinquante nids ont été détruits par un professionnel... un fléau dangereux pour l'homme mais aussi pour les abeilles.



L'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seule les reines et jeunes reines se camouflent. Elles ne sortiront que courant février/mars pour s'alimenter. C'est à ce moment qu'il faut agir, en disposant dans nos jardins, balcons, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids : **1 reine = 2000 à 3000 individus...**

Pour fabriquer ces pièges, il suffit d'une bouteille en plastique, de percer 3 trous puis de verser à l'intérieur 10 centimètres de ce mélange :

En cas de découverte d'un nid, vous pouvez joindre (prestation payante) :

Jean COHIN 01 30 93 25 67
(Apiculteur, référent frelons asiatiques et assistant sanitaire départemental)

Eric SIMON 06 28 90 35 28
(société ACDH)

- ▶ 1/3 de bière brune
- ▶ 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles)
- ▶ 1/3 de sirop de cassis

Exemple de piège en vidéo sur :
<http://www.dailymotion.com/video/xp...>

Un grand merci à Valérie Le Pommelet pour son accueil chaleureux et ses renseignements indispensables pour cet article

Accrocher à une branche

3 trous d'1 cm

Bière brune
Cassis
Vin blanc



Une vidéo sur le thème du paiement des amendes en ligne a été réalisée par la Direction Départementale des Finances des Yvelines. Cette vidéo a été validée par la Direction Générale des Finances Publiques et publiée sur la chaîne Youtube :

<https://youtu.be/eoGzBaKrYMA>

VOS DECHETERIES

Les Closeaux
18 rue des Closeaux
78200 MANTES LA JOLIE
01 30 94 19 10

Ouverture d'une 2^{ème} déchetterie
courant 1^{er} trimestre 2017 :

La Vaucouleurs
Chemin des Larrons
78711 MANTES LA VILLE

LE SAVIEZ-VOUS ?

JOHN'S ATELIER



Sculpteur sur bois, John se sert de son savoir faire norvégien et de sa passion pour le bois pour recycler et redonner vie au plus commun des objets. John's Atelier s'occupe de la conception, du design et de la production d'objets d'art comme de mobilier, à la fois pratiques, originaux et uniques ; d'un morceau de chêne de barrique peut naître un vase, un cadre ou un meuble ! Pour la remise des prix Défis RSE 2016 de la Responsabilité Sociale & environnementale, John's Atelier a réalisé le trophée à partir d'un ancien fût de bière. Son œuvre est intitulée « Pont de la Corne d'Or avec fleur de Lotus »

Tél : 06 12 42 75 65

Johntandberg@mac.com

www.johnsatelier.fr

7 rue de la Vaucouleurs
78930 Auffreville Brasseuil



JÉRÔME ANRES

Colonel de l'Armée de l'air à la retraite, habitant notre commune depuis 1997, auteur et poète, Jérôme ANRES vient de publier son 4^{ème} ouvrage, une autobiographie « **VECU ENTRE CIEL ET TERRE** » relatant ces missions auxquelles il a participé comme pilote.

Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite et Officier de l'Ordre de la Couronne, Jérôme ANRES est marié et père de cinq enfants.



Arrêt sur images

Fête des voisins



Vendredi 27 mai a eu lieu la fête des voisins, une soirée conviviale dans les rues du village.

Rendez-vous l'année prochaine !



Fête du 13 juillet



Organisée par la Mairie en partenariat avec le Club Pétanque, la fête Nationale s'est déroulée à la salle des fêtes dans une ambiance chaleureuse et conviviale



Foire à tout

Cette année le temps était propice, les exposants étaient toujours aussi nombreux en ce dimanche 11 septembre. Un grand merci à l'ASLAB, au Club Pétanque et aux bénévoles



Commémoration du 11 Novembre

*Un hommage aux combattants qui se sont battus
pour la liberté si chère à nos coeurs*



*Après la Cérémonie du 11 novembre, a eu lieu la remise
des médailles du travail suivie du pot de l'amitié*



Banquet de nos Aînés

*La nostalgie, les souvenirs, la fraternité,
que de bons moments pour nos aînés qui
se sont réunis autour d'un délicieux
repas en ce samedi 12 novembre*



Demandes d'urbanisme déposées en mairie sur l'année 2016

LE CASTEL rue du Village – Toiture
THEPAUT rue des Clauselais – Couverture piscine
DARIEL rue des plantes aux Moines – Borne télécom portail
SCI CLOS DU MOULIN route de Houdan – portail métallique
RIOU chemin de la Vallée – Agrandissement d'une fenêtre
DUTEIL route de houdan – Mur fond du jardin
RAPP rue des Gains - Pergola
LABEDAN rue du Village – Peinture volets verts
BOUCHER impasse de l'Eperon - Toiture
BONNARD rue des Gains - Vélux
LE CASTEL rue du Village - Toiture
BUFFET/DELACOUR rue du Village – Suppression fenêtre
TREHEUX/GUNY rue du Village – Abri de jardin
PEDROT rue des Plantes aux Moines – Changement portail
DUSZYNSKI rue du Village – Baie vitrée jardin
TAURISSON Chemin de la Vallée – Construction garage
DA COSTA RODRIGUEZ route de Houdan – Construction maison
KEBBCHI MOKHTAR rue des Ecants – Surélévation maison
MILANELIO / DALINOWSKI route de Houdan – Construction maison
PENOT / SIMON rue des Plantes aux Moines – Construction maison (refusé)
GRIGNE impasse des Gâtines – Construction annexe
LABEDAN rue du Village – Tonnelle
DE LA BASTILLE chemin de la Vallée – Ouverture portail
SCI CLOS DU MOULIN route de houdan – Création garage
MASQUELIER chemin de la Vallée – Modification ouverture garage
DECERPRIT route de Houdan – Installation véranda
KHEBCHI rue des Ecants – Terrasse avant/arrière
PEREIRA GOMES route de houdan – Aménagement des combles
SCI CITADELLE rue du Village – Extension bâtiment 2
PRADOS rue du Village – Réfection véranda

**RAPPEL : tous travaux doivent faire l'objet
d'une demande préalable en mairie**

L'A.S.L.A.B

Association sports & loisirs



Cette structure a pour objectif de fédérer l'ensemble des sections ayant un lien avec le sport et les loisirs

En 2010 l'ASLAB regroupait deux sections
Depuis 2015 l'ASLAB anime trois sections

Que vous soyez sportif, ou non, vous pouvez trouver votre place dans l'une de nos structures d'activités, chaque section est toujours à la recherche d'Adhérents.

Composition du bureau A.G. du 25 Novembre 2016

Démétrio PRATTICO Président de l'A.S.L.A.B. et de la Section Tennis

Armand TENDERO Secrétaire

Jacky CHRETIEN, Vice Président de la Section Tennis

Bernard BEDAT, Trésorier de la Section Tennis

Michel SIBAUD, Membre actif de la Section Tennis

Claudine HEMMER, Trésorière de la Section Gymnastique

Stéphanie COLOMBEL, Secrétaire, Vice Présidente de la Section Gymnastique

Françoise PRATTICO, Vice Présidente de la Section Couture et Tricot

Maria MILANELLO, Trésorière de la Section Couture et Tricot

Martine TAURISSON, Secrétaire de la Section Couture et Tricot

Bilan d'Activités :

✚ Foire à tout du 11 Septembre 2016

✚ Tournoi du 17 Septembre 2016

Nous vous souhaitons une bonne année
sportive et créative 2017





ASLAB SECTION TENNIS

Contact: Mr PRATTICO D  m  trio
mimoprattico@hotmail.fr

LE CLUB

Le Club b  n  ficie d'un court ext  rieur situ   dans un cadre calme et verdoyant.
Le Club organise un tournoi interne une fois par An, Cette ann  e il s'est d  roul   le 17 Septembre, bravo aux heureux participants, qui comme a l'accoutum  e ont   t   r  compens  s par un lot et se sont retrouv  s autour d'un sympathique repas.

Remerciements,    tous nos b  n  voles, ainsi qu'aux membres du conseil municipal et au club P  tanque pour l'aide apport  e    l'organisation de la foire    tout.

Les inscriptions auront lieu :

**Dimanche 15 Janvier 2017 entre
10h et 12h**

   l'espace Socio-Culturel
4 Rue du ch  teau
Cotisation Annuelle : **30 Euros**

**Les jeunes adh  rents b  n  ficieront pour la 1  re
ann  e d'un tarif pr  f  rentiel : 1 /2 tarif**



Meilleurs V  ux

2017





ASLAB SECTION COUTURE ET TRICOT

Contact : Mme PRATTICO Françoise
françoiseprattico@gmail.com



« AU FIL



DE

VOS COULEURS »

**L'Atelier est ouvert tous les lundis après midi
de 14h à 18 h à l'espace socio-culturel,
salle mise à disposition par la municipalité**

Chacun, Chacune peut venir y apprendre à coudre, tricoter ou se perfectionner en réalisant des ouvrages pour soi-même et/ou pour l'Association.

Pour cette nouvelle saison, notre activité a rencontré un réel succès et l'ambiance qui y règne montre combien il fait bon y venir.

Remerciements à Maria, notre conseillère bénévole et à nos adhérentes toujours fidèles et motivées.

L'adhésion est de 15 euros par an

Notre sortie annuelle nous a menées à la Manufacture BOHIN au printemps 2016 (Musée et Ateliers de production à Saint Sulpice sur Risle en Normandie, vitrine du savoir faire français)



**Et pour le plaisir, la
clôture de fin de saison
a eu lieu le 13 Juin 2016
autour d'un buffet
gourmand**





ASLAB SECTION GYMNASTIQUE

SI VOUS AVEZ ENVIE DE...

BOUGER

VOUS DETENDRE

Retrouver la forme

Découvrir de nouvelles activités sportives

ENEZ NOUS REJOINDRE ! Quand ? CHAQUE MERCREDI

de 18H30 à 19H30 ou de 19H30 à 20H30



OU ?

à l'espace SOCIO-CULTUREL

Avec ISABELLE notre professeur



La cotisation est de :

- ❖ 90 euros pour les adultes
- ❖ 50 euros pour les enfants de 10 à 14 ans.

Les inscriptions en cours d'année sont acceptées avec un tarif aménagé

CONTACT :
aslabgym@outlook.fr



...et bonne santé...

CLADEC

Club Inter Ages Découvertes Et Connaissances

BILAN DES ACTIVITES – Année 2015/2016

31 décembre 2015

6 février 2016

21 février 2016

16 avril 2016

23 juin 2016

15 octobre 2016

19 novembre 2016

Réveillon

Loto

Spectacle "les années Boum"

Soirée dansante

Sortie "Honfleur"

Soirée Celtique

Assemblée Générale



Bureau 2015/2016

C.I.A.D.E.C

Prévisions pour 2016/2017

31 décembre 2016
04 février 2017
08 avril 2017
juin 2017
14 ou 21 octobre 2017
25 novembre 2017

Réveillon
Loto
Soirée dansante
Sortie (à définir)
Soirée dansante à thème
Assemblée Générale



Soirée Celtique

Rejoignez-nous, l'essentiel étant de participer
Pour tout renseignement, adressez-vous à
Madame ANCELOT Annick au 01 34 77 11 70 – 06 83 41 37 27





Club Pétanque d'Auffreville Brasseuil



Au cours de l'année écoulée, le Club Pétanque a organisé 10 concours, ouverts à tous, entre fin Mars et Septembre 2016.

Mais aussi, durant toute l'année, le mercredi et vendredi après midi, une trentaine de boulistes amateurs viennent régulièrement sur les terrains municipaux.

Le Club a également assuré la restauration de la soirée du 13 Juillet (qui a recueillie peu de monde...), ainsi que celle de la Foire à Tout le 11 Septembre, sous le soleil.

Et pour clore la saison, une soirée dansante a été organisée le 05 Novembre autour d'un buffet préparé par Pascale BURON de notre village.

Le club remercie tous les bénévoles, membres du conseil municipal et organisateurs de la foire à tout pour leurs aides, qui permet de continuer notre activité sportive.



Les membres du bureau pour la
saison 2017 sont :

Bruno BELLALI
Herbert RAPP
Daniel VERNIER
Christian & Hélène CHAMBEAU



souhaite de
joyeuses fêtes de
fin d'année



Calendrier prévisionnel de la saison 2017

Samedi 11 Mars	Inscriptions pour la saison
Samedi 25 Mars	Concours l'après-midi
Samedi 08 Avril	Concours l'après-midi
Samedi 22 Avril	Concours l'après-midi
Samedi 06 Mai	Concours l'après-midi
Samedi 20 Mai	Concours l'après-midi
Samedi 03 Juin	Concours l'après-midi et bbq le soir
Samedi 17 Juin	Concours l'après-midi
Samedi 01 Juillet	Concours l'après-midi
Samedi 02 sept.	Concours l'après-midi
Dimanche 17 Sept.	Concours toute la journée et bbq le midi
Samedi 30 Sept.	Concours l'après-midi (réservé aux adhérents)
Samedi 04 Nov.	Buffet de fin de saison
Vendredi 08 Déc.	Assemblée Générale à 18h



SOCIETE DE CHASSE D 'AUFFREVILLE-BRASSEUIL

2016 : L ' ANNEE DU LIEVRE



25 Septembre 2016, 9h, c'est l'ouverture et nous commençons à chasser sur notre territoire en partant des limites après avoir écouté attentivement les consignes de sécurité énoncées par notre président. Soleil et bonne ambiance sont de la partie.

Cette année, le lièvre est à l'honneur. Grâce à une bonne gestion de notre part, une bonne reproduction et l'absence de maladies, notre " roi des gibiers d'ouverture" est bien présent sur tous les terrains. Nous avons tout de même effectué un prélèvement modéré car il faut penser à l'avenir.

Notre plan " faisan" fonctionne bien. Un peu moins de reproduction cette année, du au printemps très pluvieux mais quelques faisans sauvages bien implantés assureront le repeuplement pour 2017.

La situation de la perdrix grise est toujours très critique et nous laisserons tranquille les quelques sujets qui sont encore sur le terrain.

Le cheptel chevreuils et lapins reste stable. Un grand merci pour l'excellent travail de notre garde-piégeur et à tous les bénévoles pour les différents travaux (cultures à gibier réalisées par Mr Taillard, réfection des miradors, élagage etc...)

Notre soirée «Colombo 2016» a remporté un vif succès et nous vous donnons rendez-vous chasseurs ou non, le 11 Mars 2017 à la salle des fêtes d'Auffreville-Brasseuil, pour partager un bon repas et d'agréables moments.

Merci à nos élus pour l'aimable prêt des locaux.

Chasseurs occasionnels à la recherche d'une journée de chasse authentique, sachez que vous pouvez obtenir (après parrainage d'un chasseur de la société), une carte à la journée pour 25.00€ seulement.

Adressez-vous à Mr Mahé Alain ou à Mr Nikiel Pierre.

La fermeture générale aura lieu le 28 Février 2017.



Membres du bureau

Président :	Mr NIKIEL PIERRE
Vice- président :	Mr LEMOINE PATRICK
Secrétaire trésorier :	Mr MAHE ALAIN
Secrétaire :	Mr LEGRAIN ERIC
Représentant des chasseurs :	Mr PEDROT SERGE
Représentant des propriétaires :	Mr DELAMARRE GERARD
Garde et piégeur :	Mr GERARD MICHEL



Le Président et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.



Siège social à AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Un club de bridge important dans un village est un atout pour une communauté d'agglomération.

Il ne faut pas hésiter à venir découvrir ce jeu passionnant qui requiert de la concentration, de la mémoire et une bonne maîtrise de soi.

Le Bridge Club du Mantois a mis en place une école.

La convivialité est de rigueur et des liens amicaux se créent.

N'hésitez pas à vous renseigner.

Nous vous rappelons que le bridge peut s'apprendre à toutes les étapes de la vie et se jouer entre amis ou au club, en tournois de régularité et en compétition.

Des membres du Club vous accueilleront et vous feront découvrir les plaisirs de ce jeu de cartes passionnant, un bon moment à passer.

Renseignements : sur place à la salle communale lors des tournois

Mardi, mercredi, jeudi à 14 heures

Par téléphone : Mr Raymond LYBEER (Président) : 06 85 73 22 18

Mme Françoise BEGUIN : 06 19 29 95 54 –

Mme Annick ANCELOT : 06 83 41 37 27

Le club : 01 30 98 67 20 aux heures de tournois.

E-mail du club : bridgeclub.mantois@wanadoo.fr

**Le président Raymond LYBEER et toute l'équipe vous présentent
Leurs meilleurs vœux**



ETAT CIVIL 2016

En vertu des textes en vigueur concernant les renseignements d'état-civil, ne figurent dans cette rubrique que les informations autorisées par les intéressés ou leurs familles. A votre demande la mention pourra paraître dans la prochaine gazette.

NAISSANCE



Romane DESBOUIS, le 31/03/2016
Abel VEDA, le 06/09/2016
Lilou RIOU, le 01/10/2016

Félicitations aux heureux parents

MARIAGE



Stéphane INGRASSIA & Amélie
GUEGANOU, le 09 juillet

Abdelilah OUMNI & Laura DE GRACIA Y
FERNANDEZ, le 09 juillet

Félicitations et tous nos vœux de bonheur

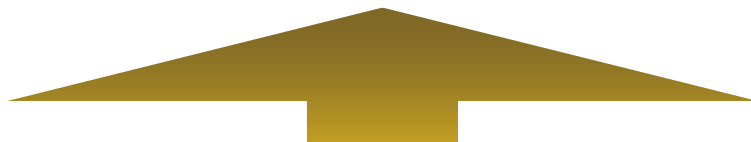
DÉCÈS



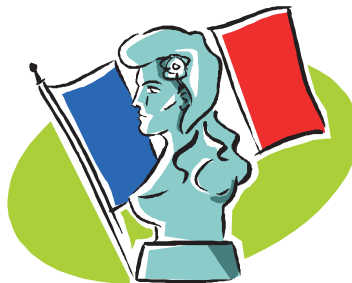
Jacqueline BOLLINI 26/01/2016
Anna JEAN 16/02/2016
Jacqueline COMBEAU 22/03/2016

Sincères condoléances aux familles

BIENVENUE AU VILLAGE



Mr CORBEAU Michel & Mme BAHEZRE Sarah, remplaçant Mr POULIZAC, 30 rue des Clauselais
Mr & Mme NICEY, remplaçant Mr CORBEAU, 61 route de Houdan
Mr HOUACINE & Mme BOULAMZAGRE, remplaçant Mrs HENRY et THOUVIGNON, 61 route de Houdan
Mr BUFFET Philippe & Melle DELACOUR, remplaçant Mme MOUTON, 30 rue du village
Mr AIT ABOU & Mme GERVAIS, remplaçant Mr TALLIH, 12 route de Houdan
Mr KREPPER Pierre-Henri & Mme DECUGNIET Charlotte, remplaçant Mr MULLER, 9 rue du Village
Mme RAOULT, 6 bis impasse du Moulin
Mr VILLARET Damien & Mme SLIMANE Emilie, 61 route de Houdan



LES OUVERTURES DE LA MAIRIE AU PUBLIC

☎ 01.34.77.11.68

- Le mardi de 14 à 17 heures

fax : 01.30.98.60.34

- Le vendredi de 14 à 19 heures

mairie@auffreville-brasseuil.fr



Toutes vos informations pratiques sur le
Site internet communal :

www.auffreville-brasseuil.fr

NUMÉRO UNIQUE D'ASTREINTE DES ÉLUS :

06.95.34.05.76



Pour joindre, en cas d'urgence, un élu le soir ou le week-end

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

PERMANENCE DES ÉLUS : le vendredi de 18 à 19 heures

- ✚ Recherche cadastrale : sur rendez-vous.
- ✚ Permanence Urbanisme - le vendredi à 18 heures (il est recommandé de prendre RV) : Dépôt de dossiers, avis sur compatibilité avec règlement du Plan Local d'Urbanisme et conseils sur projets.
- ✚ Problèmes de rivière : Mrs Legrand et Bellali.



ÉCOLE DES HUIT MOULINS : 01.34.78.49.96

CANTINE/GARDERIE : 06.52.01.18.34

GENDARMERIE DE GUERVILLE : 01.30.42.39.58

La gazette est éditée par la Mairie d'AUFFREVILLE-BRASSEUIL
Sous la responsabilité de Monsieur Serge ANCELOT, Maire
Rédactrice : Véronique GUIGARD, Conseillère Municipale
Tirage : 370 exemplaires

INFOS

PRATIQUES

